



➤ **Ligne de crédit**

- Lettre de demande de crédit réceptionné par la Banque
- Statuts de l'entreprise
- Photocopie des CNI
- NIF
- CCF (s'il s'agit d'une société ou entreprise)
- Attestation de non redevabilité fiscal
- Le compte d'exploitation prévisionnel
- Historique bancaire (si le client travaille avec les autres banques)